



Classification edes cadre en entreprise paysagiste et modificatio

Par **brindejonc**, le **09/08/2009** à **17:26**

Bonjour,rnrnrnrnJe suis employé dans une entreprise de jardin espace vert depuis 1986 et j'aurais besoin de renseignement sur les nouvelles conventions collectives de ce métier qui celons mon employeur modifie les grilles de qualifications.rnrnrnrnEn 1986 je suis entré dans cette entreprise pour occuper le poste chef d'équipernrnEn 1987 je passe au poste de chef de chantierrnrnrnEn 1999 je deviens cadre coefficient 0rnrnrnEn 2000 mon coefficient de cadre passe à 2rnrnrnEn mai 2009 je deviens C1 coefficient 2rnrnrnEt en juillet 2009 ma qualification deviens TAM2 CC ancienne C1 et ceci sans aucune annonce préalable.rnrnrnOu pourrais je avoir les conventions collectives des personnel d'encadrement des entreprises paysagistes et les nouvelles conventions des entreprises paysagiste du 10/10/2008 ?rnrnrnN'ayant pour l'instant que l'avis de mon employeur et de ces avocats pourriez vous m'indiquer si cela est normal ou me donner des contacts auprès desquels je pourrais me renseigner rnEn espérant qu'il vous sera possible de me m'informer recevez monsieur madame mes cordiales salutations
rnrnrnrnrnrn Guy Brindejonc